

Rubi, le 01 janvier 2025



LETTRE DE GARANTIE PRODUIT

FERRETERÍA Y PRENSAS S.A. (FEPRE)

Ferretería y Prensas S.A. (FEPRE) s'engage à garantir la qualité et le bon fonctionnement de ses produits, conformément aux normes les plus strictes en matière de fabrication et de distribution.

Conditions de Garantie

1. Couverture :

- FEPRE garantit ses produits pendant une période de **deux (2) ans** pour les vendeurs et distributeurs de notre entreprise.
- Pour les achats directs effectués auprès de notre usine, la garantie est prolongée à **trois (3) ans**.

2. Conditions d'Applications :

- La garantie est valable uniquement pour les achats accompagnés d'une **facture ou d'un justificatif d'achat** dûment tamponnés et validés.
- FEPRE ne couvre que les défauts de fabrication ou de matériaux affectant les pièces du produit.

3. Exclusions :

- Les dommages résultant d'une **mauvaise utilisation, d'une manipulation incorrecte ou d'une installation inappropriée** ne sont pas couverts.
- La garantie ne s'applique pas en cas de modifications non autorisées ou de dommages causés par des facteurs externes.

4. Procédures de Réclamation :

- En cas de défaut couvert par la garantie, le client peut demander le remplacement ou la réparation du produit directement auprès de **l'établissement où l'achat a été effectué**.
- FEPRE évaluera chaque demande et, si elle est jugée recevable, proposera une solution conforme à ses politiques de garantie en vigueur.

Engagement pour la Satisfaction du Client

Chez Ferretería y Prensas S.A. (FEPRE), notre principal objectif est d'assurer la pleine satisfaction de nos clients en offrant des produits de haute qualité et un service après-vente efficace et transparent.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Cordialement,

Ferretería y Prensas S.A. (FEPRE)